

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Commune de BRULEY

Compte-rendu de la réunion du 21/09/2015

Réunion de présentation du PADD

Personnes présentes lors de la réunion :

Mairie de Bruley :

- Claude MANET, Maire
- Alain GOMBAULT
- Elisabeth POIRSON
- Michèle DEMANGE
- Philippe PLANCHAIS
- Corinne LALLOUE

Habitants :

- Jean-Marie AMBERT
- Bertrand LEGER
- Monique GENERIL

Presse :

Jacques DURAND

Bureau d'étude ITB :

- Damien LEVE

PNR-Lorraine :

- Ester CZOBOR

CC Toulous :

- Benjamin LAMBERT

L'objet de la réunion est de valider les éléments du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Une relecture commune a permis de soulever quelques remarques. Celles-ci seront intégrées avant transmission du document aux services associés.

Une lecture transversale du PADD avec les différents outils du PLU (Espaces boisés classés, emplacements réservés, règlement et zonage, ...) permet de comprendre le PLU actuellement en vigueur (datant de 2007) et de voir si les objectifs ont été suivis dans l'expérience de la commune.

Le diagnostic sur les parcelles libres de construction (dents creuses) sera repris lors de la finalisation du PLU, pour argumenter la rétention foncière observée dans la commune.

La commune communique que le bout de la rue V.Hugo est en cours de projet et que la Rue de Voisel attend la validation pour des branchements supplémentaires.

La zone actuelle du terrain de loisir (AUI) pourrait accueillir éventuellement un groupe scolaire. La construction d'un tel équipement est à anticiper dans le PLU.

Des secteurs Agricoles préservés de toutes constructions (même bâtis agricoles) pourraient être instaurées pour préserver des sites inconstructibles.

Les espaces de prairies pourront faire l'objet d'une interdiction des affouillements et exhaussement des sols (déblais / remblais)

Par ailleurs, le secteur Av dans l'actuel PLU ne permet pas de constructions. Les cabanons de jardin ne semblent pas être utiles dans les secteurs de vergers, mais l'hypothèse d'une nouvelle activité vigneronne est à situer dans les mêmes secteurs 'éventuellement derrière le Barbaumont).

L'étude sur la mobilité (en cours) menée par la CCT, pourra être transmise utilement si des éléments touchent le territoire communal.

Les PADD des communes voisines (Pagney, Lucey, Lagney, Bouck) ont été relus en petits groupes. Cette comparaison permet de voir l'évolution des communes en lien avec les objectifs du PADD et d'enrichir la rédaction du PADD de Bruley.

- Prochaines étape :

Mardi 17 novembre 2015

- à 15h30 : Présentation du PADD aux services associés (à confirmer)

- à 17h : première réunion sur le règlement

